



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1531

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Modification du tableau des effectifs

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1531**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Modification du tableau des effectifs**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

1° - Créations d'emplois*Direction générale**Direction de la voirie*

L'évolution de l'organisation, notamment du service mobilité urbaine, présentée au comité technique paritaire du 6 juillet 2009 nécessite la création de deux emplois de catégorie B. Ces créations s'effectuent dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la direction.

Il est également nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie C pour la régularisation d'un effectif en renfort issu de l'équipe mobile, sans dépense supplémentaire.

*Délégation générale au développement économique et international**Direction ressources et performance*

L'évolution de l'organisation nécessite la création d'un emploi de catégorie C suite au redéploiement d'un emploi dédié à la requalification. Cette création n'entraîne pas de coût de masse salariale supplémentaire.

2° - Transformations d'emplois

L'évolution de certains services communautaires nécessite la transformation d'emplois.

Certaines missions, notamment dans les domaines du développement économique et urbain, peuvent être exercées indifféremment par des agents de la filière administrative ou technique.

A l'occasion des recrutements, il peut donc s'avérer nécessaire de procéder aux transformations de certains emplois afin de mettre en conformité le grade de l'emploi et le grade de l'agent, à savoir :

Délégation générale au développement urbain

Transformation d'un emploi d'ingénieur en attaché.

Délégation générale aux ressources

Direction des systèmes d'information et télécommunication

Dans un contexte de renforcement de la technicité en matière de finances et de contrôle de gestion, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie B par suppression d'un emploi de catégorie C.

Ces transformations d'emplois s'opèrent à masse salariale constante.

3° - Création d'une activité accessoire

Durant une période de six mois maximum, il est nécessaire de recourir à une personne extérieure pour assurer un travail ponctuel d'études et de rédaction de notes de synthèse. Il est proposé de créer une activité accessoire, au sens du décret du 2 mai 2007, qui sera rémunérée sur la base de 651 € brut par mois, pour un temps de travail représentant 75h45 par mois ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - la création des emplois :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Direction générale				
direction de la voirie	10520684	technicien supérieur	technicien gestion de trafic	comité technique paritaire du 6 juillet 2009
	10520685	technicien supérieur	technicien exploitation informatique	comité technique paritaire du 6 juillet 2009
	10520686	adjoint administratif 1ère classe	secrétaire affectée au responsable	régularisation de surnombre
Délégation générale au développement économique et international				
direction ressources et performance	10170073	adjoint administratif 1ère classe	secrétaire affectée au responsable	

b) - la modification du tableau des effectifs comme suit :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
Délégation générale au développement urbain	94600004	ingénieur	chargé de communication	attaché	mise en conformité du grade et de l'emploi

Délégation générale aux ressources					
direction des systèmes d'information et de télécommunication	94400382	adjoint administratif 1ère classe	assistant budgétaire	rédacteur	évolution des missions

La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - comptes 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300.

2° - Procède à la création d'une activité accessoire, pour une période de six mois maximum, rémunérée sur la base de 651 € brut par mois, pour un temps de travail représentant 75h45 par mois.

La dépense en résultant, de l'ordre de 3 906 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 641 110.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.